

# LE SYSTÈME VERBO-PREDICATIF SONÏKE

parler de Nioro du Sahel

E. BALENGHIEN

o Une question préliminaire se pose à qui veut entreprendre l'étude de la question du verbe en sonïke: Quel est, dans un énoncé sonïke, le syntagme qui assure la fonction de prédication, celui qui, en actualisant un monème, fonde l'énoncé en tant que tel?

Un examen des principaux types possibles d'énoncé minimal permettra de dégager quelques éléments de solution à cette question.

o.1 Le cas le plus simple est celui d'un énoncé minimal à deux termes affirmant, sous un aspect ou sous un autre, la réalité d'un événement. Le groupement de monèmes ainsi réalisé est alors un syntagme prédicatif.

o ri	nous sommes venus
a daga	il est parti
kājane bōte	le lapin a sauté
ko ni?	qui est-ce?

Les termes situés ici en position initiale (o, a, kājane, ko) ne peuvent en aucun cas se rencontrer en position finale dans de tels énoncés.

Ces termes peuvent être considérés comme assumant la fonction de "sujet".

D'une façon générale, nous appellerons "nominiaux" les termes susceptibles de se trouver en première position et ne pouvant se rencontrer en seconde position dans des énoncés tels que ceux donnés ci-dessus.

Les termes situés en seconde position (ri, daga, bōte, ni) signifient un état de choses ou un procès; ils peuvent être considérés comme assumant, dans ces énoncés, la fonction de "prédicat".

Parmi les termes susceptibles d'occuper cette position et d'assumer ainsi la fonction de "prédicat",

-les uns, quelle que soit la complexité de l'énoncé, ne se rencontrent jamais en une position autre que celle de deuxième terme d'un syntagme prédicatif. Nous les appellerons "prédicatifs".

-les autres sont susceptibles, dans des énoncés plus complexes, d'occuper aussi une position différente.

o.2 Les énoncés minimaux comprenant plus de deux termes sont d'une analyse moins facile; il semble en effet impossible d'affirmer purement et simplement en de tels énoncés une équivalence entre "énoncé minimal" et "syntagme assurant la fonction de prédication". Considérons les énoncés suivants:

a wa bamako	il est à Bamako
o ma taxu	nous ne nous sommes pas assis
o da gedé soxo	nous avons creusé un puits

Ce sont des énoncés minimaux, en ce sens qu'aucun des termes ne peut en être omis, sans rendre l'énoncé incomplet.

Il est cependant possible d'analyser de façon plus poussée de tels énoncés, par comparaison avec d'autres énoncés de structure similaire. Aux énoncés donnés ci-dessus, on peut ainsi comparer les énoncés suivants :

a daga bamako	il est parti à Bamako
o ri taxu	nous sommes venus nous asseoir.
o ri gede soxo	nous sommes venus creuser un puits

Chacun de ces derniers énoncés est composé :

-d'un syntagme prédicatif, énoncé minimal à deux termes : a daga, o ri.

-suivi d'une expansion marquant une circonstance : bamako, taxu, gede soxo.

Les énoncés de la deuxième série ne se distinguent de ceux de la première que par la substitution des monèmes daga, ri, ri, aux monèmes wa, ma, da. Il est donc possible de faire l'analyse des énoncés de la première série par référence à ceux de la deuxième série et de distinguer également en ces énoncés :

-un syntagme à deux termes qui forme le noyau de la proposition et assure la fonction prédicative : a wa . . . , o ma . . . , o da . . .

-suivi d'un terme marquant une circonstance : bamako, taxu, gede soxo, dont le rôle est analogue à celui qu'il joue dans les énoncés de la deuxième série.

Un énoncé minimal sonike comporte donc normalement :

1. Un syntagme obligatoire assurant la fonction de prédication. Pour éviter toute ambiguïté, nous appellerons ce syntagme "nexus". Ce nexus est habituellement composé de deux termes :

(a) un terme en position initiale, faisant fonction de sujet. Ce sera normalement un nominal.

(b) un terme en position finale assumant la fonction de prédicat. Dans le cas d'un énoncé minimal comprenant plus de deux termes, un terme sera prédicat lorsqu'il sera possible de lui substituer l'un des monèmes susceptibles d'occuper la place du prédicat dans un énoncé minimal à deux termes.

2. d'éventuels syntagmes marquant une circonstance; nous appellerons ces syntagmes "circonstants"<sup>1</sup>.

0.3 Certains énoncés minimaux existent aussi, qui ne comportent qu'un seul terme. On les rencontre lorsque le contexte permet de sous-entendre facilement soit le sujet, soit le prédicat. Le terme sous-entendu permet alors de rétablir l'énoncé dans sa forme habituelle de nexus à deux termes.

ko?	qui? (prédicat sous-entendu)
daga!	pers! (sujet sous-entendu)

A signaler aussi, pour mémoire, le cas des monèmes ayant valeur de salutation, d'exclamation, de réponse ou de vocatif :

nawari!	salut!
yabo!	oui!
yugo!	homme!

0.4 Parmi les termes susceptibles d'occuper, dans un nexus, la position de prédicat, on peut distinguer :

1. Un groupe de morphèmes prédicatifs exprimant les divers aspects du verbe "être".

<sup>1</sup> Nous empruntons ces termes de "nexus" et de "circonstant" à Monsieur M. Houis qui les utilise (quoique selon des critères différents de ceux qui sont proposés ici) dans l'analyse de certains énoncés minimaux du maninkomori.

2. Un groupe de termes fonctionnant en relation avec une série de lexèmes exprimant un procès.
3. Un groupe de morphèmes prédicatifs fonctionnant en relation avec une série de lexèmes de sens attributif.

1.0 Un premier groupe comprend six morphèmes prédicatifs dont le fonctionnement est des plus simples: on les rencontre en position finale dans un nexus pour exprimer les divers aspects du verbe "être". Les contextes dans lesquels se rencontrent ces différents prédicatifs permettent de les répartir en deux séries.

1.1 Les trois morphèmes prédicatifs *ni*, *he*, *heti* sont utilisés pour exprimer une qualification.

-*ni* affirme soit une qualité, soit l'identité du sujet avec un autre terme exprimé dans l'énoncé ou sous-entendu:

a sire ni	il est bon
ke ni ko y	celui-ci est qui?
ko ni?	qui est-ce?

-*he* et *heti* se rencontrent dans les mêmes contextes que *ni*. Ils expriment une négation là où *ni* exprime une affirmation.

Le choix entre *he* et *heti* semble dicté plus par le rythme de la phrase que par une opposition entre des valeurs sémantiques ou fonctionnelles. Dans certains cas, le locuteur est libre de choisir l'un ou l'autre de ces morphèmes. Signalons seulement que *he* n'est habituellement pas employé lorsqu'on affirme une non-identité du sujet avec un terme exprimé dans l'énoncé.

modi he	ce n'est pas un marabout
a sire he	il n'est pas bon
komaxu heti	ce n'est pas de l'esclavage
i heti bane y	ils ne sont pas identiques

1.2 Les trois morphèmes prédicatifs *wa*, *na*, *nta*, expriment la présence, l'absence ou l'inexistence d'un sujet:

-*wa* affirme à la fois existence et présence du sujet, au présent soit ponctuel, soit habituel. Le nexus se terminant par *wa* est toujours suivi d'un circonstant.

a wa bamako	il est à Bamako
-------------	-----------------

A noter l'amuissement de *wa* lorsque ce morphème se rencontre avec la particule *ga*, particule qui marque la subordination et qui s'ajoute, en certains cas, au prédicat d'une proposition dépendante. Lorsque la proposition a pour prédicat *wa* et qu'on en marque la subordination par *ga*, le morphème *wa* est régulièrement omis.

nanu be ga ā maxa	les vaches qui sont en ta possession
-------------------	--------------------------------------

-*na* affirme un état présent; il est employé lorsque l'affirmation a valeur "statique" ou "permansive".

Le nexus se terminant par *na* est toujours suivi d'un circonstant.

a na kã moxo?	qu'en est-il?
zigimu kile na mĩna?	où est la route de Zigimu?

-*nta* affirme au présent une inexistence ou une absence. Il peut être le dernier terme d'un nexus non suivi de circonstant.

a riy' yime nta	il n'existe pas de raison pour sa venue
a nta nã	il n'est pas là-bas

2.0 Il existe en sonike une série très étendue de lexèmes auxquels nous donnerons le nom de "verbes".

Ces lexèmes (qui, tous, expriment un procès) se caractérisent par leur faculté de s'intégrer dans un système assez complexe de formes prédicatives destinées à exprimer les divers aspects du procès signifié.

Un examen des contextes en lesquels se rencontrent ces verbes permet de les classer en trois groupes<sup>2</sup>:

1. Les verbes toujours précédés d'un nominal. Ce nominal signifie alors un "objet". Ces verbes seront appelés "verbes transitifs".
2. Les verbes qui ne sont précédés d'un nominal que lorsqu'ils occupent la place de prédicat. Ces verbes ont une valeur passive ou intransitive. Nous les appellerons "verbes intransitifs".
3. Quelques verbes qui peuvent être ou ne pas être précédés d'un nominal lorsqu'ils occupent une position autre que celle du prédicat. Ces verbes seront, suivant les cas, considérés comme transitifs ou intransitifs.

En règle générale, chacun de ces verbes peut se rencontrer sous deux formes différentes. Cette différence manifeste une opposition qui est fondamentale dans le système du verbe sonike:

1. Une forme "radicale" qui envisage le procès en tant qu' "existant".
2. Une forme dérivée qui envisage le procès en tant que "devenir".

2.1 La forme radicale est utilisée

-soit comme prédicat, terme final d'un nexus

-soit en une autre position: celle de terme final d'un circonstant.

La forme radicale, employée comme prédicat, peut exprimer deux aspects du procès:

1. Elle est utilisée pour affirmer un fait accompli. Seule la forme radicale des verbes intransitifs peut être employée dans ce sens:

a daga	il est parti
ké kite	cela a été obtenu
digame neme	les paroles sont terminées

2. Elle est utilisée pour exprimer un ordre à la deuxième personne.

(a) La forme radicale des verbes intransitifs peut exprimer une injonction adressée à une seule personne (auquel cas, le terme sujet est habituellement omis) ou à plusieurs personnes (le terme sujet est alors obligatoirement exprimé):

daga!	part!
xa daga!	partez!

(b) La forme radicale des verbes transitifs ne peut exprimer qu'une injonction adressée à une seule personne. Le nominal qui précède obligatoirement le verbe transitif a valeur, non de sujet, mais d'objet.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Des procédés de dérivation existent, qui permettent la transformation de certains verbes du premier groupe en verbes du deuxième groupe et vice versa. Signalons en particulier le changement de la voyelle finale en é qui forme des verbes de sens passif.

<sup>3</sup> Il semble bien que cette valeur d'objet du nominal remette en question la fonction prédicative de la forme radicale en ce cas. Le syntagme obtenu (objet - forme radicale) est en effet d'un schéma très différent de celui des nexus (sujet - prédicat). Il serait sans doute plus conforme à la structure de l'ensemble du système verbal d'admettre que ce syntagme est, en fait, un circonstant, le nexus étant, en ce cas, sous-entendu. Le procédé employé pour exprimer une injonction serait alors analogue à celui du français signifiant un ordre par l'emploi de l'infinitif: "Ralentir!", "Ne pas traverser!" énoncés dont la première partie est sous-entendue: "il est prescrit de...".

Cette interprétation amènerait à conclure que la forme radicale des verbes transitifs n'est pas susceptible d'être employée comme prédicat.

a hayi!            regarde le!  
ke wutu!        prends ceci!

Certains prédicatifs et certains verbes peuvent être suivis d'un circonstant dont le terme final est constitué par la forme radicale d'un verbe.

Si la forme radicale est celle d'un verbe intransitif, le circonstant ne comportera habituellement qu'un seul terme. Si la forme radicale est celle d'un verbe transitif, le circonstant sera un syntagme formé de deux termes: le terme objet en position initiale et la forme radicale du verbe en position finale:

o ri taxu            nous sommes venus nous asseoir  
o ri gede soxo      nous sommes venus creuser un puits

Parmi les termes susceptibles d'être suivis d'un circonstant se terminant par la forme radicale d'un verbe,

-certains peuvent être employés dans des énoncés ne comportant pas un tel circonstant -d'autres en sont toujours suivis.

Dans le cas où un circonstant de ce genre n'est pas obligatoire, sa présence signifiera une relation entre l'idée exprimée par le syntagme qui le précède et le procès signifié par la forme radicale du verbe.

Le circonstant peut alors se présenter:

-soit comme circonstant suivant un nexus et formant avec lui un énoncé minimal. Une telle construction ne se rencontre guère que dans le cas où le prédicat est le morphème *na* (morphème prédicatif exprimant le verbe être sous un aspect statique, cf. supra 1.2)

I na yaxi ā ŋa            je suis pour être mariée à toi

A noter que, dans une proposition dépendante, le sujet de *na* peut être sous-entendu. En une telle proposition, *na* signifiera souvent un lien logique existant entre les procès exprimés par l'une et l'autre proposition:

jarŋe giri na a katu      le lion s'est levé et l'a frappé

-Soit comme expansion ajoutée à un énoncé minimal:

a daga goro qobo      il est parti acheter un kola

Certains énoncés comportent ainsi plusieurs circonstants verbaux se suivant les uns les autres, chacun des procès signifiés étant mis en relation avec le procès exprimé par le terme qui précède immédiatement le circonstant:

n' giri daga a kupi      je me suis levé pour partir le saluer  
axa nta ri yare          vous n'êtes pas à aller vous promener

Il existe une série de morphèmes prédicatifs toujours suivis d'un circonstant se terminant par la forme radicale d'un verbe. Ces morphèmes servent à exprimer divers aspects sous lesquels peut être présenté le procès signifié par la forme radicale du verbe.

Ces morphèmes peuvent se classer en trois catégories:

1. Deux morphèmes ne peuvent précéder qu'un circonstant constitué par la forme radicale d'un verbe intransitif.

-*n* indique que le procès signifié par le verbe est l'objet d'un ordre ou d'un désir.

o n daga!            partons!

-*nā* présente le procès, soit comme simplement énoncé, soit comme objet d'un ordre, soit, dans une proposition dépendante, comme lié logiquement à la proposition principale.

nā peut ne pas être précédé d'un nominal sujet, lorsque celui-ci peut être facilement sous-entendu.

nā ti	dire
axa nā ti!	dites!
a ma giri nā daga	sa mère s'est levée et est partie.

2. Le morphème *da* ne se rencontre que suivi d'un circonstant constitué par un syntagme se terminant par la forme radicale d'un verbe transitif.

Ce morphème est employé

-soit pour affirmer le caractère accompli du procès:

a da gole ja	il a fait du travail
--------------	----------------------

-soit pour présenter le procès comme un ordre adressé à plusieurs personnes. Le sujet en est alors toujours *xa* (forme brève de *axa* 'vous').

xa da a katu!	frappez le!
---------------	-------------

3. Quatre morphèmes peuvent précéder des circonstants se terminant par la forme radicale de n'importe quel verbe.

-*ma* affirme que le procès n'a pas eu lieu.

a ma ri	il n'est pas venu
a ma xalsi kita	il n'a pas obtenu d'argent

-*maxa* présente le procès comme objet d'une défense; lorsque cette défense est adressée à une seule personne, le nominal sujet peut être facilement omis.

maxa ri!	ne viens pas!
xa maxa a kari!	ne le tuez pas!

-*namaxa* présente la non-existence du procès, soit comme objet d'un ordre ou d'un conseil, soit, en une proposition dépendante, comme liée logiquement à la proposition principale.

ke namaxa ā toro! que ceci ne te tracasse pas!

ā paquire tox'a y, a namaxa dugut' ā ŋa! fais-y attention pour que cela ne t'échappe pas!

-*nda* ne se rencontre qu'en proposition dépendante. Il présente le procès comme accompli et condition d'un autre procès.

o nda daga, ā golini mina?	lorsque nous serons partis, où travailleras-tu?
a nda ri, a nā li n'noxu ŋa!	lorsqu'il sera venu, qu'il vienne chez moi!

- 2.2 En opposition avec sa forme "radicale", chaque verbe sonke peut se présenter sous une forme dérivée qui envisage le procès en tant que "devenir".

Nous examinerons successivement les divers procédés de dérivation utilisés pour la formation de la forme dérivée et les contextes en lesquels se rencontre cette forme dérivée.

Les procédés de dérivation sont assez différents les uns des autres suivant les verbes:

1. Dans la plupart des cas, la forme dérivée est obtenue par la suffixation au radical d'une syllabe constituée de *n* et de la voyelle finale du radical.

ri	devient	rini	venir
ro		rono	entrer
kita		kitana	obtenir
bôte		bôte-ne	sauter
terika		terikana	écouter
bonōdi		bonōdini	gâter

2. Pour certains verbes, la forme dérivée est obtenue par mutation de la dernière consonne du radical.

On constate ainsi les changements :

(a) de r en l :

wara	devient	wala	laisser
giri		gili	se lever
goro		golo	piler
qiri		qili	appeler

(b) de g en k :

digi	devient	diki	faire souffrir
haga		haka	emplir
dugu		duku	attendre

(c) de h en p :

lihi	devient	lipi	coudre
kahi		kapi	s'ajouter

(d) de x en q :

toxo	devient	toqo	rester
------	---------	------	--------

3. En d'autres cas, on obtient la forme dérivée par la transformation d'une ou de plusieurs voyelles du radical, transformation qui s'accompagne quelquefois de celle de la dernière consonne.

batu	devient	bata	suivre
kanu		kana	avoir peur
qenu		qene	tomber
gemu		geme	se rencontrer
saxu		saqa	se coucher
bugu		baka	égaler
kahu		kapa	ajouter

4. Le verbe daga semble être le seul à pouvoir former le dérivé par suppression de la syllabe finale.

daga	devient	da	partir
------	---------	----	--------

5. À certaines formes radicales correspondent deux formes dérivées.

wari	devient	wali	ou	warini	voir
katu		kata		katunu	frapper
lemu		leme		lemunu	cafanter
daga		da		dagana	partir

6. Enfin, certains radicaux n'admettent pas de dérivation fondant une opposition formelle entre les deux emplois du verbe.

kini	donner
koni	dire
wutu	prendre

La forme dérivée est employée comme terme final d'un circonstant. Elle signifie que le procès qu'elle exprime se déroule dans le même temps que celui qui est exprimé par le syntagme précédant le circonstant.

Se construisant de la même manière que les circonstants terminés par la forme radicale, les circonstants formés avec la forme dérivée ne comportent habituellement qu'un seul terme si le verbe est intransitif; ils sont formés de deux termes (objet - verbe) si le verbe est transitif.

Un tel circonstant peut être

1. soit postposé à un nexus et formant avec lui un énoncé minimal. Ce cas ne se rencontre, semble-t-il, que lorsque le nexus a pour prédicat *na* ou *wa* (prédicats exprimant des aspects du verbe être. cf. supra 1.2)

ĩ na qaso golini manime? tu es à travailler un mois combien?  
 o wa kirana yere nous sommes à passer la journée ici

À noter que, dans ce contexte, *wa* peut être sous entendu.<sup>4</sup>

ĩ dagana mína? où es-tu partant?  
 a ti i si mūdini ya il a dit que c'est à la recherche d'un cheval qu'il est

2. soit expansion s'ajoutant à un énoncé minimal.

a hayl rinil regarde le en train de venir!

Plusieurs circonstants se terminant par la forme dérivée d'un verbe peuvent se succéder en un même énoncé.

hi be ga kapalemu kutū paqire yilana baka parti qibarū kamā  
 les choses qui sont changeant l'esprit des autres camarades, les sortant des consignes du parti

Un énoncé peut aussi comporter, les uns à la suite des autres, des circonstants à forme radicale et des circonstants à forme dérivée, le choix se faisant suivant la façon dont est présentée la relation de chacun des procès avec celui qui a été exprimé avant lui.

m ma ni yile qobono hana je n'ai pas été trouvé à acheter du mil autrefois

- 2.3 Le tableau suivant résume les divers aspects sous lesquels peut être présenté un procès dans le système des verbes sonike.<sup>5</sup>

	Affirmatif		Négatif
	Intransitif	Transitif	
I. Forme Radicale			
A. Accompli			
1. Indicatif	S R <sup>6</sup>	S da O R <sup>6</sup>	S ma (O) R
2. hypothétique	S nda (O) R		
B. Injonctif	S n R	O R	(S) maxa (O) R
C. Relation avec autre procès			
1. Dépendance	(S) nā R <sup>6</sup>		S namaxa (O) R <sup>6</sup>
2. Circonstant	(O) R		
II. Forme Dérivée: Réalisation en même temps qu'un autre procès: circonstant	(O) D		

<sup>4</sup> L'amuïssement, en certains contextes, d'un morphème prédicatif exprimant le verbe être n'est pas un phénomène exceptionnel dans les langues msnde. Il existe en particulier en susu (cf. M. Houis, *ÉTUDE DESCRIPTIVE DE LA LANGUE SUSA* p. 145) et en dafi-marka (l'un des dialectes du mandingue).

<sup>5</sup> Dans ce tableau: S = Sujet; O = Objet; R = Forme Radicale; D = Forme Dérivée. Les termes mis entre parenthèses sont omis dans certains contextes.



3.0 Une autre série de lexèmes, beaucoup moins étendue que la précédente, est formée par des monèmes signifiant une qualité. Nous pouvons leur donner le nom d' "attributs".

Ces attributs entrent en relation avec des morphèmes prédicatifs suivant un système très simple, ne comportant que deux constructions possibles:

1. L'attribut suit immédiatement un nexus dont le prédicat est le morphème *nā* (toujours précédé d'un sujet dans ce cas), qu'on rencontre aussi, dans ce contexte, sous une forme abrégée *n*. L'idée exprimée est l'attribution au sujet du nexus d'une qualité considérée comme un état et non comme une qualification accidentelle.

a *nā* goti            il est malin  
a *n* gaba            ils sont nombreux

2. L'attribut suit immédiatement un nexus dont le prédicat est *nta*. La valeur négative de *nta* (cf. supra 1.2) donne alors à l'énoncé obtenu le sens d'affirmation de la non-convenance de la qualité au sujet.

a *nta* goti            il n'est pas malin  
kē *nta* huŋu ke y    celui-là n'est pas plus important que celui-ci

A signaler que la plupart de ces attributs peuvent, par dérivation, former des verbes qui permettent alors d'exprimer la qualité signifiée suivant tous les aspects du système des verbes.

gaba nombreux	devient	gabo	devenir nombreux
huŋu important		huŋo	devenir important
sagu audacieux		sago	devenir audacieux

4.0 Une comparaison entre le système verbo-prédicatif sonike et celui d'autres langues mande permet, semble-t-il, de constater

-d'une part, une ressemblance remarquable en ce qui concerne la structure de la langue: un énoncé malike, par exemple, est souvent mot pour mot parallèle à sa traduction sonike;

-d'autre part, de grandes différences dans l'inventaire des formes grammaticalisées.

Tout se passe comme si, à partir d'un matériau lexical analogue, chacune des langues avait réalisé, suivant ses options particulières, la grammaticalisation de certains termes, créant ainsi un système d'oppositions entre des aspects que d'autres langues mande ne peuvent rendre que par périphrases. C'est ainsi, par exemple, que l'aspect d'inactuel sera rendu en sonike par une suite de lexèmes faisant intervenir le verbe *pi* (trouver), alors que le malike de Kita a grammaticalisé le terme analogue *tere* (trouver) pour signifier ce même aspect en certains contextes.

De tels exemples semblent devoir corroborer pleinement la constatation faite en conclusion d'une étude comparative de diverses langues mande: "Sur une structure commune, et au moyen d'un matériel morphologique en grande partie identique, les langues mande étudiées ont donc édifié des systèmes nominaux et verbaux sensiblement différents."<sup>7</sup>

<sup>6</sup> Ces constructions peuvent aussi servir pour exprimer un ordre, selon les modalités signalées pour chaque cas.

<sup>7</sup> G. Manassy, 'Nom et verbe dans les langues mande', JOURNAL OF AFRICAN LANGUAGES, VOL. 1, Part 1 (1962).